AUTOFEEDBACK AI · MOODLE

Guide de la direction et de l’administration

Fonctionnement, garanties pédagogiques, cadre réglementaire (AI Act, RGPD) et mise en place sur votre site Moodle.

Un outil d’aide au feedback formatif, sous supervision humaine

1

Dépôt

L’étudiant dépose son travail dans Moodle.

2

Rédaction par l’IA

Le fournisseur choisi par l’établissement rédige un feedback, sans note.

3

Supervision humaine

L’enseignant valide, modifie ou écarte, avant toute diffusion.

4

Traçabilité

Journal chaîné, indicateurs qualité, alertes, rapports.

Captures d’écran réalisées sur un site de démonstration (données fictives). Ce guide n’est pas un avis juridique.

EN UNE PAGE

Ce qu'est AutoFeedback AI

Une activité Moodle qui prépare, pour chaque travail déposé, un **feedback formatif** rédigé par un modèle d'IA à usage général, puis soumis à la relecture de l'enseignant. L'objectif : des retours plus rapides et plus fréquents, sans retirer à l'enseignant la maîtrise du retour ni de l'évaluation.

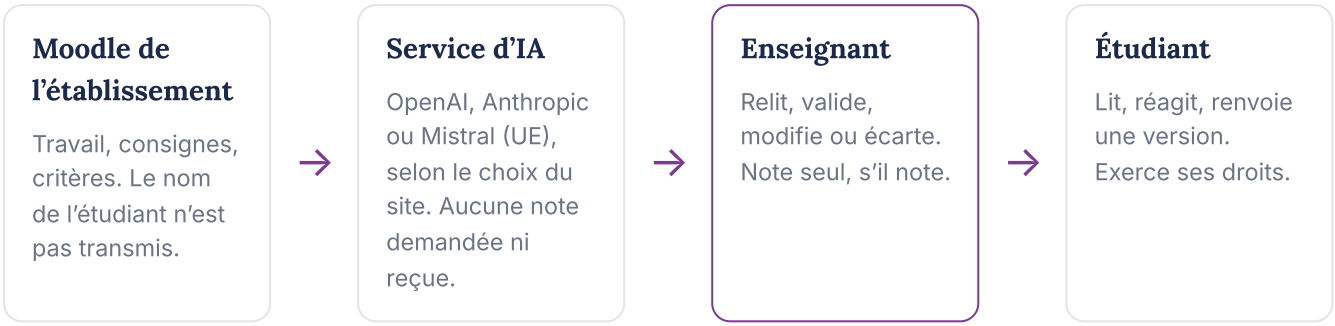

L'IA ne note jamais

Aucune note, aucun score, aucun niveau. Une consigne l'interdit à chaque appel ; un feedback qui en contiendrait est signalé et retenu ; aucune note n'est transmise à l'IA.

Rien sans l'enseignant

La validation avant affichage est activée par défaut. L'enseignant peut modifier ou écarter un feedback ; les versions sont conservées.

Des étudiants informés

Notice intégrée, case d'information avant l'envoi, contenus marqués comme générés par l'IA, explication et contestation sur chaque feedback.

Un pilotage outillé

Évaluation du classement, modèle d'AIPD, journal d'audit chaîné et signé, tableau de bord qualité, alertes et rapports.

Sommaire

Garanties pédagogiques et supervision humaine 3
Classement au regard de l'AI Act 4–5
Protection des données (RGPD) 6
Fournisseurs et modèles 7
Qualité, traçabilité et surveillance 8–9
Mise en place et répartition des rôles 10

GARANTIES

Garanties pédagogiques et supervision humaine

Les garanties ne reposent pas sur une seule règle : elles combinent des réglages, des contrôles automatiques et la décision de l'enseignant.

Supervision humaine

- Validation avant affichage (réglage du site, activé par défaut).
- Valider, modifier (version de l'IA conservée), écarter avec motif, régénérer.
- Liste de points à vérifier avant validation, facultative ou exigée.
- Formation intégrée à la supervision (30 à 45 min), qui peut être exigée avant de valider.

Aucune note par l'IA

- Consigne placée après celles de l'enseignant, à chaque appel.
- Détection d'une note dans le feedback : retenu pour validation.
- Consignes d'activité qui demandent une note : signalées.
- Note facultative saisie par l'enseignant seul, formative ou certificative.

Biais et équité

- Analyse automatique de chaque feedback (formulations biaisées ou inappropriées).
- Relecture par un second modèle, en option.
- Écarts de traitement entre groupes Moodle et, à note égale, entre étudiants ; alerte quotidienne.
- Aucune donnée sensible utilisée ni déduite (ni genre, ni origine).

Pédagogie

- Feedback critère par critère, avec une prochaine étape concrète.
- Autoévaluation avant l'envoi et plan d'action après le feedback.
- Échanges étudiant–enseignant sur chaque feedback.
- Indicateurs d'usage : lecture, délai de reprise, part du texte révisée.

Ce que l'outil ne peut pas garantir

L'analyse de biais par mots-clefs repère mal les biais implicites ; la relecture humaine reste indispensable. La déclaration « note certificative » dépend de l'honnêteté des enseignants : le plugin ne peut pas vérifier l'usage réel d'une note.

AI ACT

Classement au regard du règlement (UE) 2024/1689

Les systèmes d'IA qui évaluent les acquis d'apprentissage relèvent du haut risque (annexe III, point 3, b). Le classement d'AutoFeedback AI dépend de l'usage de la note dans chaque activité.

Activité	Analyse du fournisseur	Conséquences
Sans note (par défaut)	Hors du champ de l'annexe III, point 3, b) : outil de feedback qui ne sert pas à noter.	Résumé de progression possible.
Note formative	Hors du champ : la note ne compte pas dans l'évaluation finale ; à défaut, article 6(3), d).	Résumé de progression possible.
Note certificative	Exception de l'article 6(3), d) : tâche préparatoire relue par l'enseignant, qui fixe la note. Lecture discutable, à valider par un juriste.	Pas de résumé de progression (profilage). Enregistrement du fournisseur dans la base de l'UE (article 49(2)).

Obligations applicables

- **Article 4** : maîtrise de l'IA par le personnel (formation intégrée).
- **Article 50** : contenus marqués comme générés par l'IA, à l'écran et dans le code de la page.
- **Article 6(4)** : évaluation du classement documentée (page dédiée, téléchargeable).
- **Article 49(2)** : enregistrement dans la base de l'UE dès que des notes certificatives sont proposées.

Ce qui changerait tout

Utiliser les feedbacks pour noter, admettre, orienter ou surveiller change la destination du système : l'établissement deviendrait fournisseur d'un système à haut risque (article 25). Les obligations de l'annexe III s'appliquent à partir du 2 décembre 2027.

Recommandation pédagogique

Réserver la note aux évaluations formatives. Pour une évaluation certificative, faire déposer la version finale dans un Devoir noté séparément, après les allers-retours avec AutoFeedback AI.

AI ACT

Les conditions vérifiées sur votre site

La page **Évaluation du classement** (administration du site → AutoFeedback AI) contrôle en continu les conditions dont dépend le classement. Chaque ligne « À revoir » indique un réglage ou une décision à prendre.

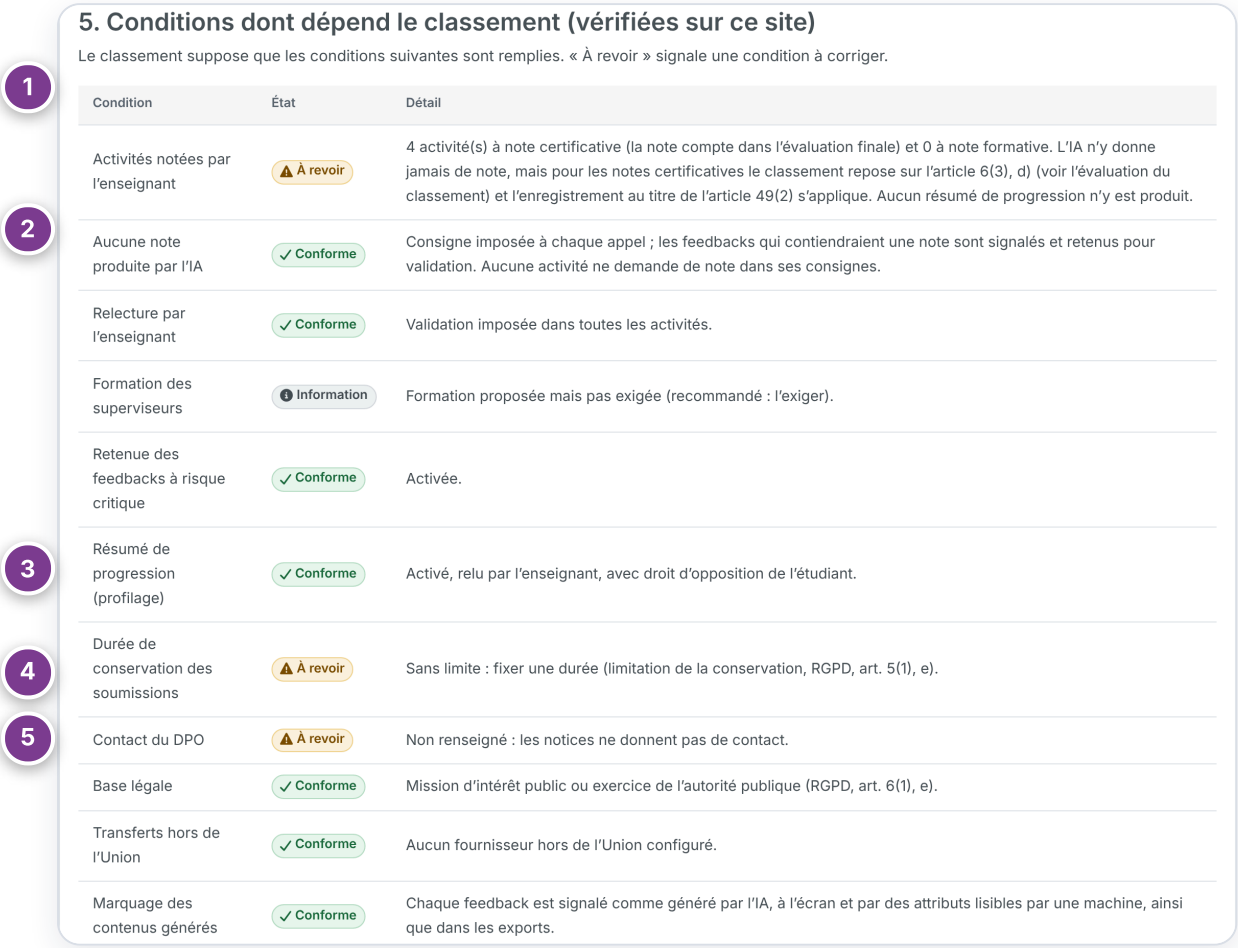

5. Conditions dont dépend le classement (vérifiées sur ce site)

Le classement suppose que les conditions suivantes sont remplies. « À revoir » signale une condition à corriger.

	Condition	État	Détail
	Activités notées par l'enseignant	⚠ À revoir	4 activité(s) à note certificative (la note compte dans l'évaluation finale) et 0 à note formative. L'IA n'y donne jamais de note, mais pour les notes certificatives le classement repose sur l'article 6(3), d) (voir l'évaluation du classement) et l'enregistrement au titre de l'article 49(2) s'applique. Aucun résumé de progression n'y est produit.
2	Aucune note produite par l'IA	✓ Conforme	Consigne imposée à chaque appel ; les feedbacks qui contiendraient une note sont signalés et retenus pour validation. Aucune activité ne demande de note dans ses consignes.
	Relecture par l'enseignant	✓ Conforme	Validation imposée dans toutes les activités.
	Formation des superviseurs	ⓘ Information	Formation proposée mais pas exigée (recommandé : l'exiger).
	Retenue des feedbacks à risque critique	✓ Conforme	Activée.
3	Résumé de progression (profilage)	✓ Conforme	Activé, relu par l'enseignant, avec droit d'opposition de l'étudiant.
4	Durée de conservation des soumissions	⚠ À revoir	Sans limite : fixer une durée (limitation de la conservation, RGPD, art. 5(1), e).
5	Contact du DPO	⚠ À revoir	Non renseigné : les notices ne donnent pas de contact.
	Base légale	✓ Conforme	Mission d'intérêt public ou exercice de l'autorité publique (RGPD, art. 6(1), e).
	Transferts hors de l'Union	✓ Conforme	Aucun fournisseur hors de l'Union configuré.
	Marquage des contenus générés	✓ Conforme	Chaque feedback est signalé comme généré par l'IA, à l'écran et par des attributs lisibles par une machine, ainsi que dans les exports.

1. **Activités notées** : nombre d'activités à note formative et certificative.
2. **Aucune note par l'IA**, **relecture par l'enseignant** : garde-fous actifs.
3. **Durée de conservation** : fixer une durée (365 jours par défaut ; ici « sans limite », à corriger).
4. **Contact du DPO** : il apparaît alors dans les notices.
5. **Base légale** et **transferts hors UE** : selon le fournisseur choisi.

La même page se télécharge (HTML) pour le dossier de conformité : destination, analyse, conditions, obligations, signatures (établie par, relue par un juriste, décision sur l'enregistrement).

RGPD

Protection des données

L'établissement est responsable du traitement. Le plugin fournit les réglages, les notices et les outils ; les décisions restent les vôtres.

Point	Dans AutoFeedback AI
Base légale	Mission d'intérêt public par défaut (art. 6(1), e) ; contrat, intérêt légitime ou consentement selon votre analyse.
AIPD	Modèle pré-rempli à télécharger et à compléter (art. 35).
Minimisation	Nom de l'étudiant non transmis ; conseil de retirer les données personnelles avant envoi ; conservation chez le fournisseur désactivée quand l'API le permet.
Conservation	Soumissions : 365 jours par défaut, puis suppression. Journal d'audit : durée réglable, avec ancre d'intégrité.
Destinataires, transferts	Fournisseur(s) d'IA configurés, listés dans les notices. Mistral traite les données dans l'UE ; pour les autres, prévoir les garanties de transfert.
Droits	Explication et contestation de chaque feedback ; accès aux données de chaque envoi ; opposition au résumé de progression ; API Privacy de Moodle (export, effacement).
Information	Notices intégrées pour les étudiants, les enseignants et l'administration, générées à partir des réglages du site.

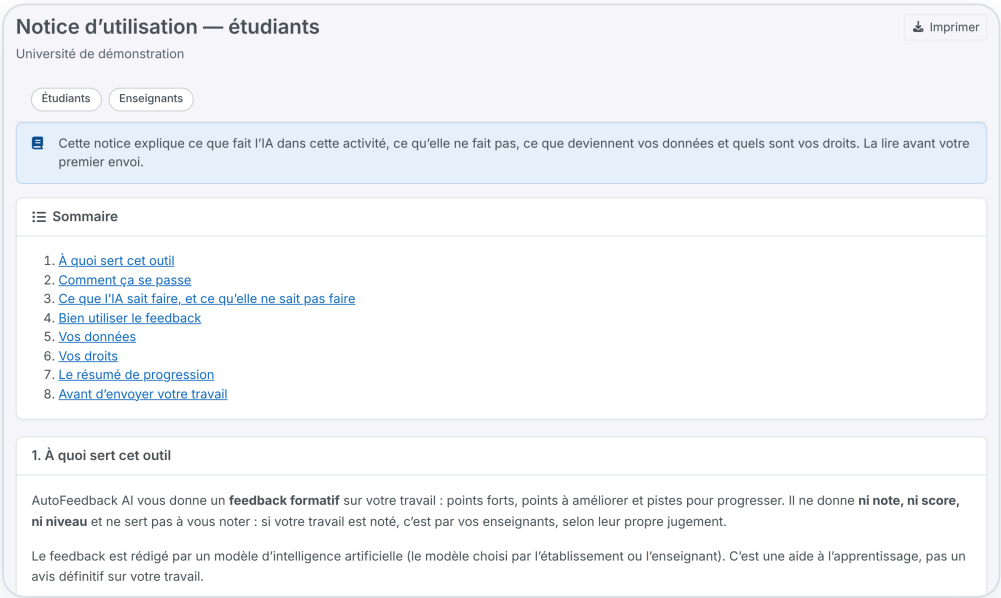

Notice des étudiants, générée à partir de vos réglages (modèle, relecture, destinataires, durée de conservation, DPO).

FOURNISSEURS

Fournisseurs et modèles

L'administration choisit le fournisseur et le modèle par défaut ; elle peut laisser les enseignants choisir parmi les modèles proposés. Une page dédiée vérifie la disponibilité des modèles.

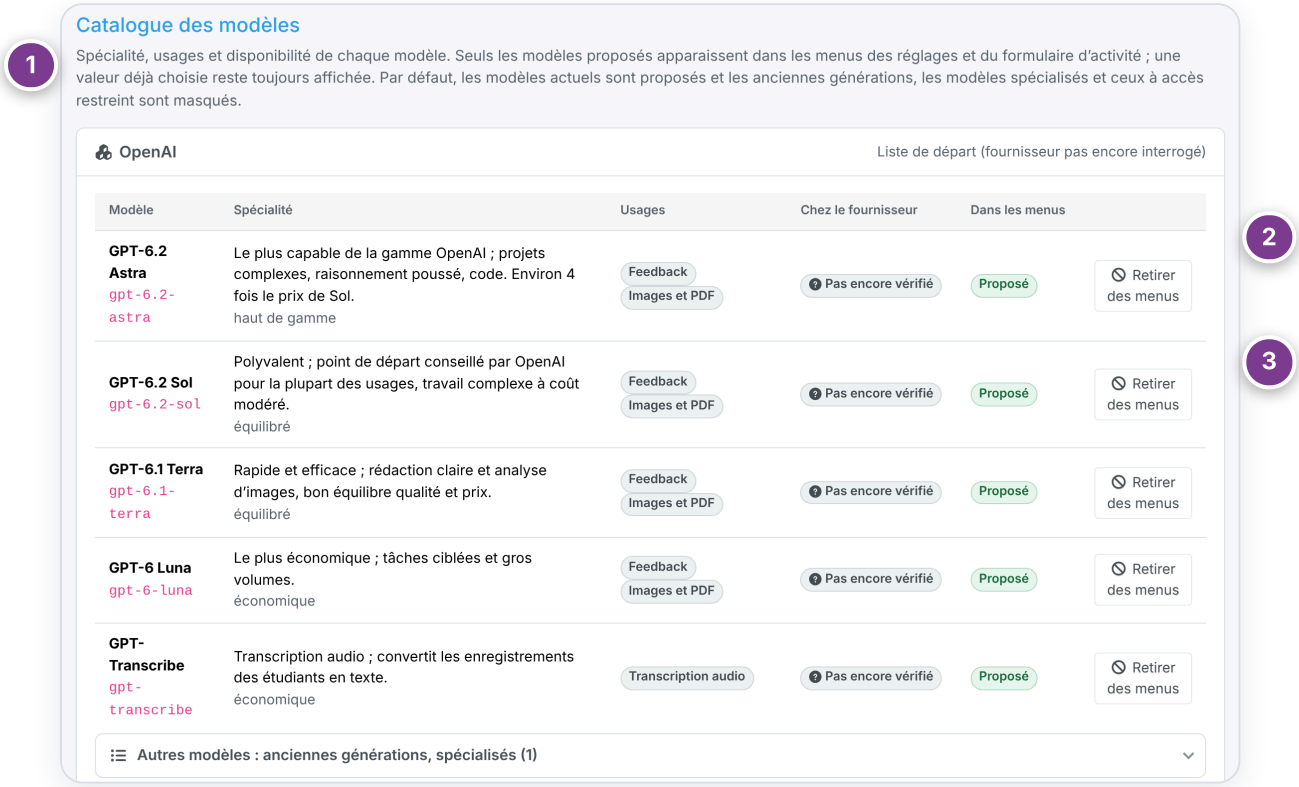

1. **Catalogue par fournisseur** : spécialité, usages (feedback, images et PDF, transcription audio), niveau de coût.
2. **Disponibilité chez le fournisseur**, vérifiée chaque jour ; un modèle retiré déclenche une alerte.
3. **Proposé / Retirer des menus** : vous décidez des modèles offerts aux enseignants.

Choisir un fournisseur

Pour des données traitées dans l'Union, privilégiez Mistral. Pour les autres, vérifiez le lieu de traitement et les garanties de transfert.

Le contrat compte

Le contrat avec le fournisseur doit lui interdire de réutiliser les travaux des étudiants pour ses propres fins, notamment pour entraîner ses modèles.

QUALITÉ

Le système de gestion de la qualité

Un tableau de bord suit les indicateurs clefs sur 30 jours, les incidents et les actions correctives. Il s'appuie sur le journal d'audit.

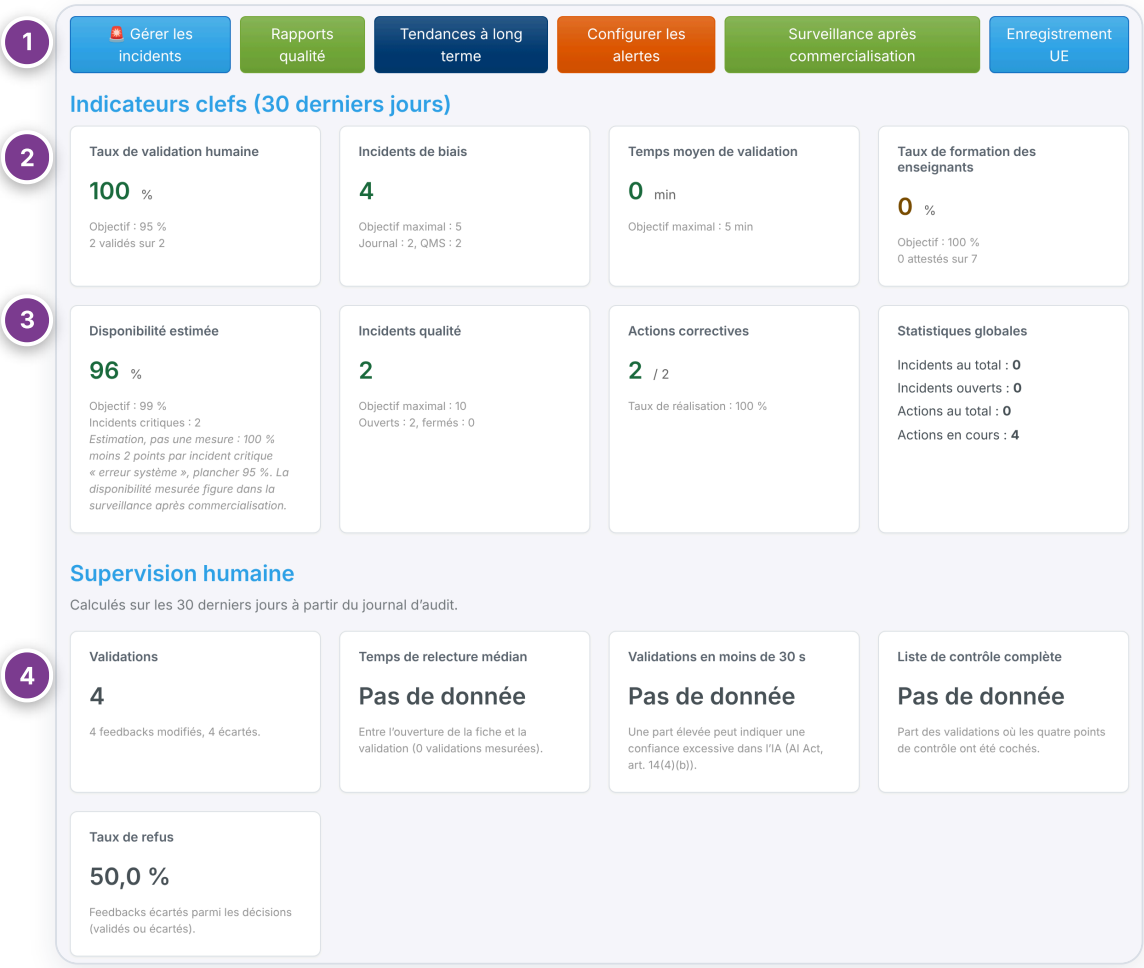

1. **Accès** : incidents, rapports, tendances, alertes, surveillance, enregistrement UE.
2. **Indicateurs clefs** : taux de validation humaine, incidents de biais, délai de validation, formation des enseignants.
3. **Disponibilité, incidents, actions correctives.**
4. **Supervision humaine** : validations, temps de relecture, validations trop rapides, listes de contrôle complètes, taux de refus.

Alertes par courriel

Un courriel seulement quand la situation change : entrée en alerte, passage en critique, retour à la normale. Si rien ne change, un rappel après le délai choisi (7 jours par défaut, ou jamais).

TRAÇABILITÉ

Journal d'audit et surveillance

Chaque action utile est inscrite dans un journal dont les entrées sont chaînées : une modification ou une suppression est détectée. Le journal ne contient que des métadonnées.

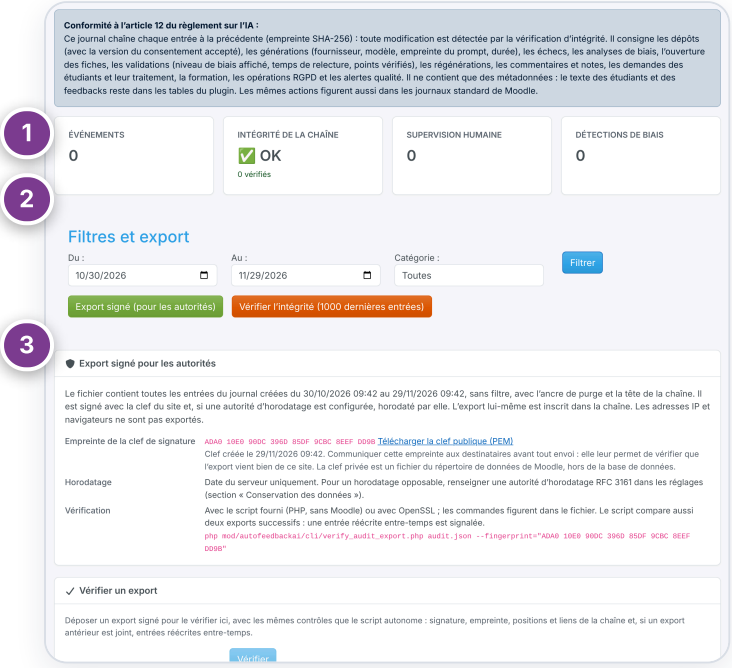

1. **Intégrité de la chaîne** et compteurs (supervision, biais).
2. **Export signé** pour les autorités, et vérification de l'intégrité.
3. **Clef de signature** et empreinte à communiquer ; script de vérification autonome.

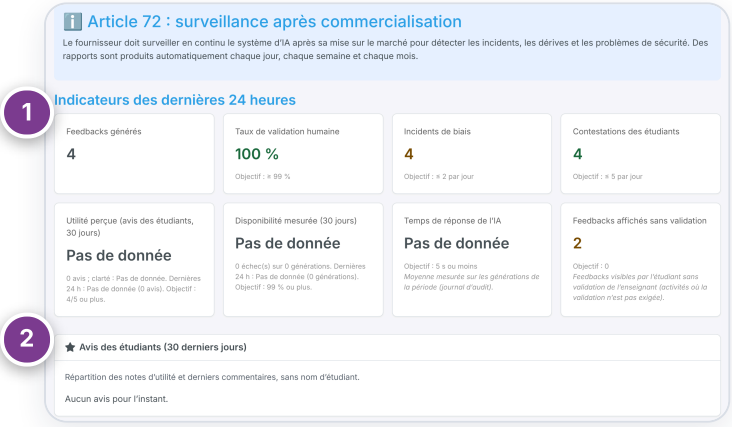

4. **Surveillance des dernières 24 heures** : feedbacks, validation, biais, contestations, disponibilité, feedbacks affichés sans validation.
5. **Rapports** quotidien, hebdomadaire, mensuel, et rapport annuel à la demande.

MISE EN PLACE

Mise en place et répartition des rôles

Avant d'ouvrir l'outil aux enseignants

- [ ] Choisir le **fournisseur** et le **modèle** ; renseigner les clefs d'API ; vérifier le contrat (pas de réutilisation des données).
- [ ] Renseigner la **base légale**, le **contact du DPO** et la **durée de conservation**.
- [ ] Laisser la **validation avant affichage** activée ; décider si la formation à la supervision est exigée.
- [ ] Compléter le **modèle d'AIPD** ; faire relire l'**évaluation du classement** par un juriste.
- [ ] Configurer les **alertes qualité** (destinataires, seuils, rappel).
- [ ] Informer les enseignants : guide, vidéo, et règle sur la **note certificative**.

Qui fait quoi

Fournisseur du plugin	Établissement (déployeur)	Enseignants
Évaluation du classement ; documentation technique ; garde-fous dans le code ; marquage des contenus ; enregistrement UE si des notes certificatives sont proposées.	Réglages du site ; contrats avec le fournisseur d'IA ; AIPD ; information des personnes ; formation du personnel ; suivi qualité et incidents.	Critères précis ; relecture de chaque feedback ; note par leur propre jugement ; déclaration honnête des notes certificatives ; réponse aux demandes des étudiants.

Ressources dans Moodle

Administration du site → AutoFeedback AI : évaluation du classement, notice de l'administration, modèle d'AIPD, documentation technique, journal d'audit, système de gestion de la qualité.